COVALTRI INFO

BORNES ECOTEXTILE



Rappelons tout d'abord que la production de textile est la 2ème plus polluante au monde et la 2ème plus gande utilisatrice d'eau. Cette industrie déverse 500 mille tonnes de microfibres synthétiques dans les océans chaque année (soit l'équivalent de 50 milliards de bouteilles plastique).

150 mille tonnes par an de textiles sont mises sur le marché en lle-de-France et 13 kg par an et par habitant de déchets textiles sont retrouvés dans les ordures ménagères! Seulement 27 mille tonnes sont collectées et recyclées via les bornes textiles, il est donc crucial d'en augmenter la collecte mais aussi d'en réduire la consommation.

Malheureusement le marché de la fast fashion vient encore entâcher le bon déroulé de la valorisation des textiles. En effet, les vêtements achetés de cette façon sur internet ne sont pas d'assez bonne qualité pour avoir une seconde vie.

D'autre part, **les prix réduits font augmenter la consommation générale** de vêtements et créent des **débordements dans les bornes et au sein des associations** qui ne peuvent pas suivre la cadence.

Cette nouvelle industrie de la fast fashion engendre également une **fermeture du marché du réemploi en Afrique**, car les exportations de vêtements d'occasion baissent d'année en année. La cause : **les vêtements de seconde main sont concurrencés par les vêtements neufs tout droit sortis de la fast fashion** qui sont désormais au même prix voir moins chère que les vêtements d'occasion.

Il est important de revoir sa façon de consommer mais aussi sa façon de trier ses textiles au quotidien.

Gazette n°6 novembre 2024

SOMMAIRE

- FOCUS : Test d'une nouvelle sonde sur les PAV
- DOSSIER : Rapport annuel 2023
- L'actualité en bref
- Les bacs verts des communes
- RAPPEL DÉCHETS : Qui fait quoi?

POUR SUIVRE TOUTE L'ACTUALITÉ DU SYNDICAT ABONNEZ-VOUS!





CUS: NOUVELLE SONDE TEST DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

UNE ANALYSE DU TAUX DE REMPLISSAGE

Cette nouvelle sonde en test a été installée sur 46 points d'apport volontaire déployés sur tout notre territoire. Elle a été installée sur des conteneurs aériens, semi-enterrés et enterrés, aussi bien sur les ordures ménagères que sur les emballages afin de la tester sur tout notre matériel et vérifier que tout fonctionne pour le mieux.

Le principe est simple : contrôler le taux de remplissage des conteneurs.

Son but ? optimiser les tournées de collecte de ces conteneurs afin d'éviter aux camions des trajets inutiles, ainsi que des débordements.

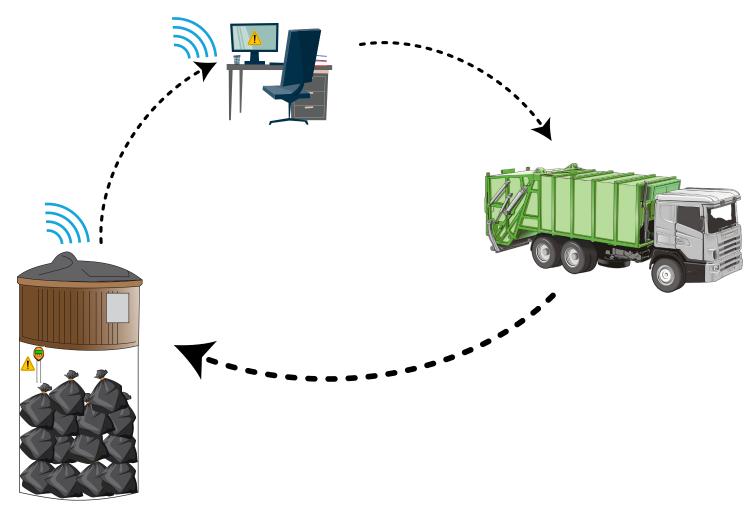
Cette sonde sera utilisée par notre prestataire de collecte PAPREC Coved pour optimiser les tournées, surtout dans nos zones les plus rurales. Cela permettra de prioriser les collectes en fonction du taux de remplissage et des alertes que donnera le système. Cette solution présente également un impact positif sur notre empreinte carbone avec la réduction des trajets inutiles.

Ce dispositif gardera également en mémoire les jours de collecte effectués, ainsi que tout un historique des interventions réalisées et du taux de remplissage.

QUELLES DIFFICULTÉS?

Ce nouveau système est pour l'instant en test avant un déploiement plus important. Nous devons encore tester plusieurs éléments.

Le test permettra entre autre de vérifier si la couverture réseau est suffisante sur l'ensemble de notre territoire plutôt rural où des zones noires subsistent.



DOSSIER: CHIFFRES CLÉS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

2022

kg d'ordures ménagères par habitant

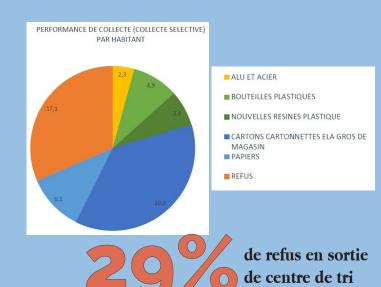
> kg d'emballages par habitant

TONNAGES DES DÉCHETS COLLECTÉS PAR ANNÉE.

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------|--------|--------|--------|
| Ordures ménagères | 30 748 | 33 588 | 33 528 |
| Emballages | 7 889 | 8 496 | 8 578 |
| Encombrants | 467 | 577 | 485 |
| Déchets verts | 12 447 | 10 620 | 13 038 |
| Verre | 3 251 | 3 658 | 3 639 |

Adhésion Adhésion 6
de la communes
CCPO CC2M

2023
kg d'ordures
ménagères par
habitant
kg d'emballages
par habitant



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

| Fonctionnement | Investissement |
|-----------------|--|
| 22 717 858,93 € | 1 141 530,13 € |
| 26 354 637,29 € | 1 508 265,93 € |
| 3 636 778,36 € | 366 735,80 € |
| 5 726 821,61 € | 641 082,37 € |
| 9 363 599,97 € | 1 007 818,17 € |
| | 22 717 858,93 € 26 354 637,29 € 3 636 778,36 € 5 726 821,61 € |

 Résultat

 Excédent
 9 363 599,97 €
 1 007 818,17 €

 Déficit

Résultat de clôture cumulé année 2023 10 371 418,14 €

894 284 kms
parcourus
SOIT l'équivalent
d'un aller-retour
sur la lune

Dans le bac d'ordures ménagères, seulement 23 % des déchets doivent effectivement y être déposés (textiles sanitaires, emballages en bois, céramiques). 47 % sont des déchets recyclables qui devraient faire l'objet d'une collecte sélective (contenants en verre ou bacs de collecte sélective). 2 % sont à déposer en déchèterie pour valorisation et 28 % sont biodégradables et compostables.

666 728 litres de carburant
SOIT l'équivalent de plus de 280 piscines olympiques de 2m de profondeur

28 % Biodéchets (66 kg/hab)
Restes alimentaires (épluchures, restes de repas...),
produits alimentaires non consommés et déchets de jardin.

2 % Déchèteries (6 kg/hab)
Petits électroménagers et déchets spéciaux.

5 % Textiles, chaussures, maroquinerie (11 kg/hab)

9 % Verre (21 kg/hab)

33 % Collecte sélective (79 kg/hab)
Papiers et emballages en carton, en plastique, en métal et les briques alimentaires.

5 % Déchets combustibles et non combustibles (12 kg/hab) Emballages en bois, céramiques, plastiques (hors emballages).

18 % Textiles sanitaires (41 kg/hab)

L'ACTUALITÉ EN BREF



Stand sur les marchés pour La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

RETOUR SUR NOTRE TOURNÉE DES MARCHÉS DE NOTRE TERRITOIRE :

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, nos agents ont tenu 2 stands afin de conseiller les habitants avec des recettes et des astuces pour la réduction de leurs déchets au sein de leur foyer.

- ✓ Coulommiers le mercredi 20 novembre
- ✓ Crécy-la-Chapelle le jeudi 21 novembre

Soit **43 administrés sensibilisés** sur la réduction des déchets.

Projet de refonte du site internet et création d'une application mobile

UN SITE INTERNET PLUS MODERNE ET OPTIMISÉ

Notre site internet étant devenu quelque peu obsolète, nous avons décidé de le refondre dans sa totalité.

Pour cela nous avons choisi comme prestataire pour ce projet, une **agence de communication** basée sur Champs sur Marne, et **spécialisée dans la communication web et digitale : l'agence Adgensii**.

Nos besoins : moderniser le design de notre site internet, rendre plus accessible nos différents formulaires de demande et créer un planning en ligne pour la réservation des composteurs.

En plus du nouveau site, nous avons voulu **créer une** application mobile téléchargeable sur tous les téléphones portables où seront accessibles toutes les actualités du syndicat, les différents formulaires ainsi que les calendriers de collecte.

Ateliers : «Réparation de Vélo» et « fabrication de niche pour hérisson»

Avec le programme CAP DEV, COVALTRI propose à ses adhérents et administrés de participer à des ateliers favorisant la réduction des déchets.

ATELIER «CO-RÉPARATION DE VÉLO» LE 29 SEPTEMBRE, RUE PIERRE CURIE, À LIZY-SUR-OURCQ :

L'association ProVélo proposait un atelier de co-réparation pour les vélos des habitants. Durant cet atelier étaient réalisés un diagnostic, un entretien courant et des petites réparations (crevaisons, réglages et contrôles, remplacement de câbles et de gaines, etc), et notamment des conseils sur l'achat de pièces de rechange.

12 personnes ont participé à cet atelier



ATELIER « FAIRE SOI-MÊME : UNE NICHE DE HÉRISSON» LE 21 SEPTEMBRE À L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA MOISSON DU CHANVRE À JOUY-SUR-MORIN :

Sur inscription, nous avons proposé aux participants de découvrir la vie secrète d'un animal protégé et emblématique de nos campagnes. Le but étant de fabriquer un refuge original grâce à une technique et des matériaux simples et écologiques.

6 personnes ont participé à cet atelier et 30 visiteurs ont été sensibilisés.



DÉCHETS VERTS DES COMMUNES : VERS UNE EXEMPLARITÉ

ARRÊT DES BACS VERTS : UNE POSSIBILITÉ ?

Tous les ans le sujet divise, la rumeur va bon train soulevant des inquiétudes et la question : aura-t-on encore une collecte des déchets verts l'an prochain ?

Quand il fut mis en place, le bac vert avait pour objectif de limiter la présence de déchets verts dans les ordures ménagères et d'éviter ainsi leur incinération inutile. Ajourd'hui certains considérant que cette collecte n'a plus de raison d'être eu égard aux autres moyens mis à disposition (mulching, broyeur, composteur, déchèterie).

Si utile et si simple, d'autres aimeraient au contraire l'augmenter selon la surface de leur jardin. Ce bac n'est qu'un appoint! Les déchèteries restent l'issue adaptée pour ceux qui souhaitent se débarrasser de leurs résidus. Notons également la présence importante de plastiques et autres matériaux interdits qui souillent la valorisation de ces déchets organiques.

UN SERVICE INÉGAL ET ONÉREUX

Rappelons que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est établie sur la valeur du foncier bâti : le coût de cette collecte est donc supporté par l'ensemble des habitants soumis à la TEOM, qu'ils aient un jardin ou pas. L'inégalité se trouve accentuée naturellement entre campagne et ville.

Les mairies quant à elles sont soumises au régime de la redevance spéciale, qui ne prévoit ni la participation, ni le recours au service de collecte des déchets verts, et pourtant!

A bien y regarder la collecte des bacs verts n'est finalement pas si vertueuse : son impact n'est pas neutre sur l'environnement et sur la TEOM. Rien d'étonnant alors si régulièrement en retour de comité syndical la rumeur de l'arrêt de cette collecte court. En effet, pour maîtriser la dépense publique et contenir l'inflation de la taxe, le sort de cette collecte, qui n'a pas de caractère obligatoire, reste un levier très intéressant.

DONNER L'EXEMPLE

Avant l'éventuelle évolution de cette collecte il est nécessaire d'accompagner le changement des pratiques pour que cela ne se traduise par l'engorgement des déchèteries. Quelle meilleure façon de conduire un changement que de faire de nos villes, de nos villages, de nos espaces publics, des exemples et des sources d'inspiration fertiles ? Votre commune, vos bords de route, vos plates-bandes recèlent des trésors : il est temps de les révéler autrement que dans un bac vert !

Dans le cadre du PLPDMA 2022-2027 du SMITOM Nord 77 et de ses adhérents, l'axe 1 vise à réduire les déchets du SMITOM et de ses adhérents dans une démarche d'éco-exemplarité. L'une des actions retenues dans ce cadre est la diminution de la production des déchets verts issus de l'entretien des espaces publics par les services techniques des communes. L'objectif retenu dans le cadre du PLPDMA est le changement de gestion de 100 hectares d'espaces verts sur l'ensemble du territoire, soit 1000 tonnes de déchets verts évités par an.

L'atteinte de cet objectif passe par l'identification par les communes des sites propices à un déploiement progressif de modes de gestion alternatifs. **Ceci demande un engagement de l'ensemble des communes du territoire**.

Que ce soit pour partager les projets entrepris ou pour relever le défi, **chaque commune à son rôle à jouer** pour verdir notre carte.

PARTICIPER AU DÉFI:

- ✓ Vous avez des espaces verts dont les déchets sont collectés par COVALTRI77 ?
- → Profitez d'un accompagnement adapté à votre commune
- → Adoptez les écogestes pour une gestion durable des espaces verts
- → Donnez l'exemple à suivre pour anticiper l'évolution de la collecte des déchets verts.

CONTACT prevention@covaltri77.fr

RAPPEL DÉCHETS : QUI FAIT QUOI ?

Problème de collecte, réparation/ dotation des bacs

Formulaire sur notre site www.covaltri77.fr

Gestion des problématiques de terrains (travaux, voiries,...)

technique@covaltri77.fr

Encourager la réduction des déchets et le compostage

prevention@covaltri77.fr composteur@covaltri77.fr



Sensibilisation et prévention du **public**

j.rodriguez@covaltri77.fr communication@covaltri77.fr



COVALTRI77

- ➤ Collecte des déchets
- des bornes (verre et ecotextile)
- ➤ Problème de collecte
- → 01 64 20 52 22 / contact@covaltri77.fr



SMITOM NORD 77

- >Traitement des déchets : unité d'incinération, centre de tri des emballages et valorisation des déchets végétaux
- **➢ Déchèteries**
- \rightarrow 01 60 44 40 03



COVED

- ➤ Prise de rendez-vous pour les encombrants
- → 0801 902 477 (numéro gratuit)



VENTE DE COMPOSTEUR

Remplir le formulaire de demânde de composteur sur notre site internet www.covaltri77.fr

> Distribution tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00





Suivez l'actualité et les alertes de Covaltri77 avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr